



Demande de permis d'Environnement

Remi Tack

Réunion d'information préalable du public

12.03.2025



Demande de permis – Remi Tack



Plan de l'exposé

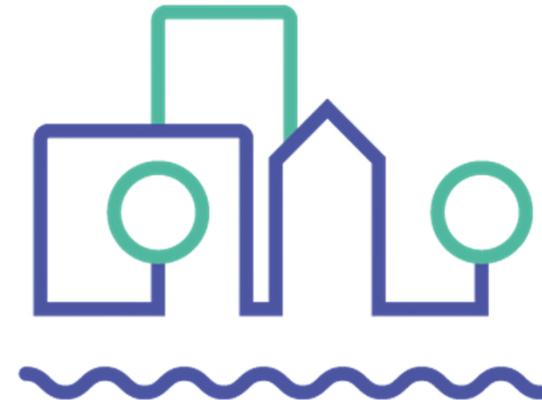
- Type de permis demandé
- Procédure et acteurs
- Etude d'incidences
- Réunion d'information du public



Permis demandé

Permis d'Environnement

- Permis d'Environnement de classe 1
 - Chaque établissement est classé en fonction des installations et activités qu'il contient
 - Le classement est fonction de l'impact potentiel des installations / activités sur l'homme et sur l'environnement (classe 1, 2, ou 3)
 - Classe 1 → Obligation d'étude d'incidences sur l'environnement



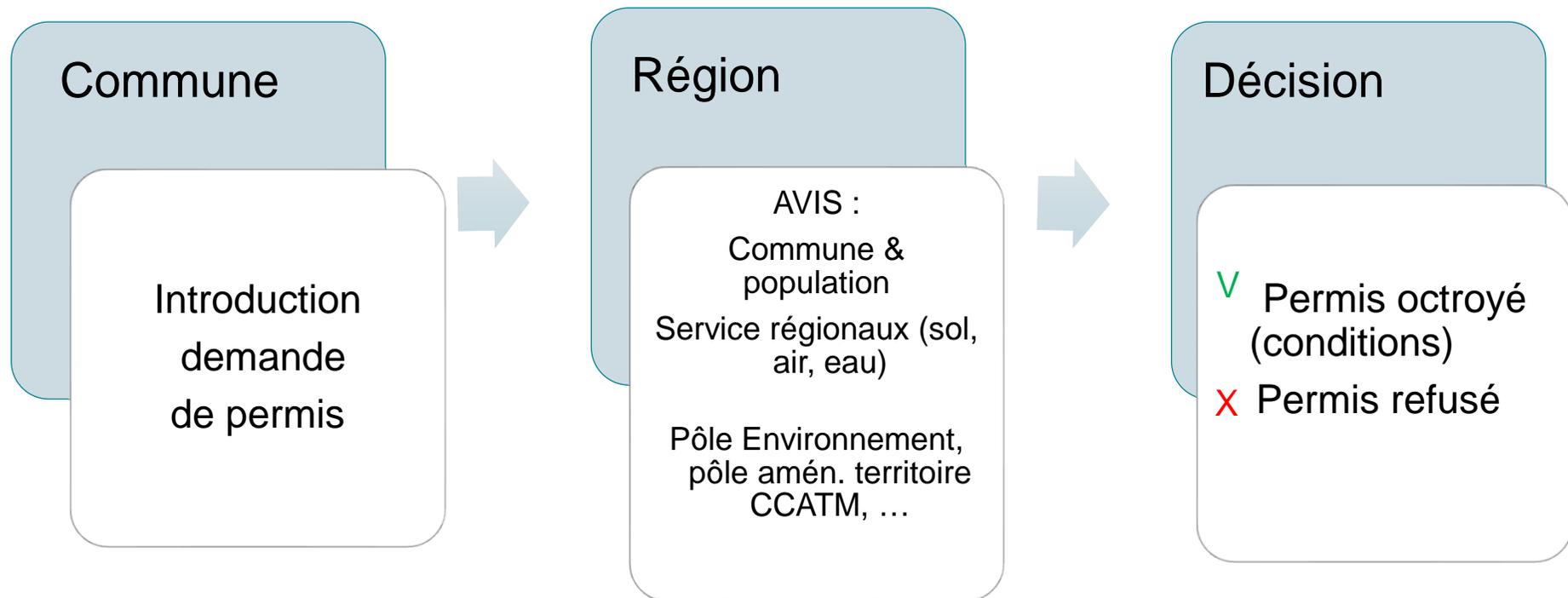
Procédure

Avant l'introduction

- Présentation de l'avant projet à la population
- Remarques du public et des autorités
- Réalisation de l'étude d'incidences + RNT
- Recommandations : intégration ou justification
- Introduction de la demande de permis

Procédure

Après l'introduction



Les acteurs



Demander
Remi Tack



Auteur EIE
TAUW



Riverains



Autorité compétente
Administration communale



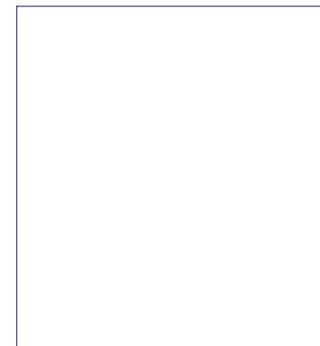
Demande d'avis
Administrations de l'environnement



Demande d'avis + qualité
Pôle environnement



Demande d'avis
CCATM



Auteur d'étude

TAUW

- Bureau d'étude et de consultance en environnement:

- Etudes et analyses de sol
- Mesures et analyses d'air
- Gestion et traitement des eaux
- Inventaires amiante
- Gestion environnementale (Permis et EIE)



Compliance management



Ecology



Site development



Environmental monitoring



Infrastructure



Soil & Groundwater



Climate adaptation



Transaction service



Water treatment & safety

- Parc Scientifique Créalys - Gembloux

- Le bureau d'étude TAUW est [agréé](#) par la Région Wallonne en tant qu'auteur d'études d'incidences pour la catégorie :

[Gestion des déchets](#)



Étude d'incidences sur l'environnement

Objectifs

- Fournir aux différents acteurs (administrations régionales, administration communale, riverains,...) une analyse scientifique indépendante de l'impact du projet sur son environnement naturel et humain
- Proposer des mesures pour éviter, réduire ou compenser les effets sur l'environnement



Étude d'incidences sur l'environnement

Gestion des eaux & protection des sols

Remarques riverains

Rejets atmosphériques, énergie

Analyse

Sécurité, Impacts socio-économiques

Gestion des déchets

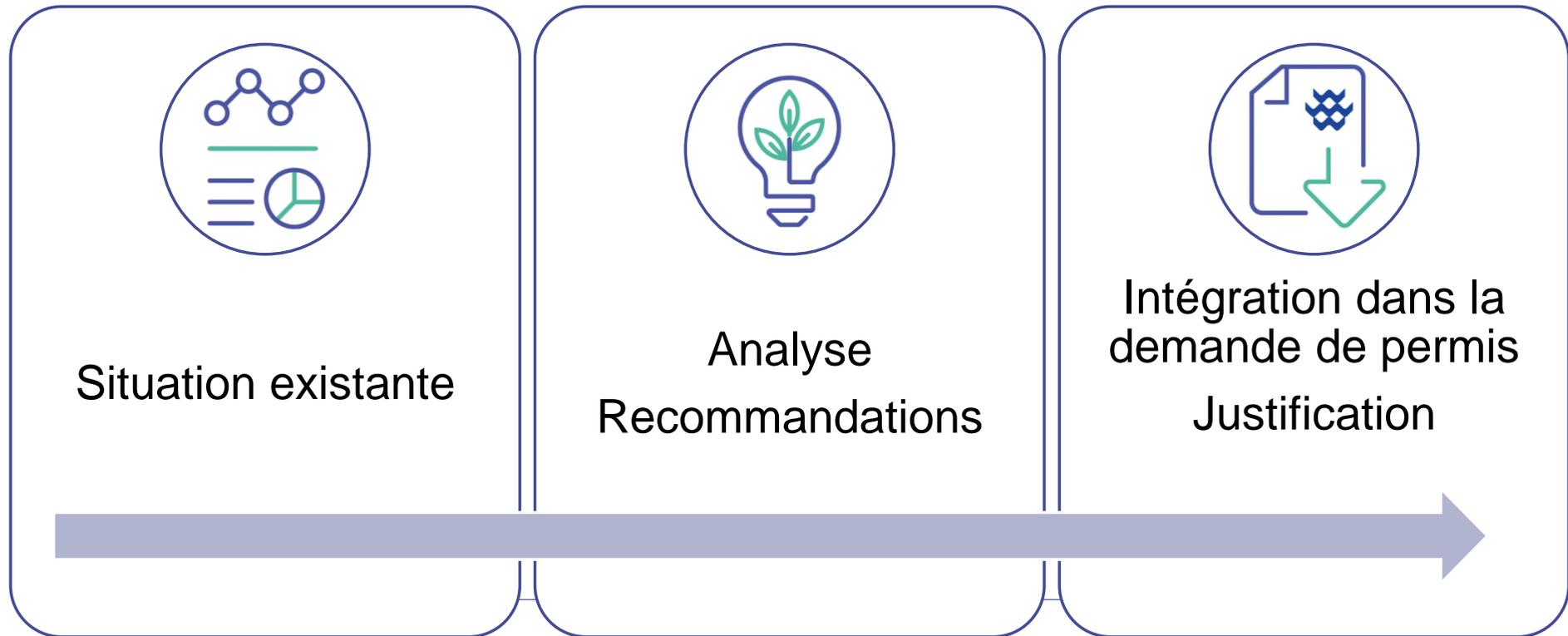
Bruit, Mobilité

Impact paysager & biodiversité



Étude d'incidences sur l'environnement

Déroulement du processus d'étude



Réunion d'Information du Publique

Objectifs

- Permettre au demandeur de présenter son projet
- Permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet
- Mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences
- Présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences



Réunion d'Information du Publique

Comment participer, poser des questions, donner son avis?

Oralement



- Cette après-midi
- PV de la réunion par la commune
- ▼
- Résumé + annexé à l'étude d'incidences

Par écrit



- Délai de 15 jours
- ▼
- Résumé dans l'étude d'incidences



Où envoyer les courriers?

- Délai : **15 jours** à dater du jour de la tenue de la réunion (jusqu'au 27.03.2025 inclus)
- Doivent être indiqués : noms et adresse de l'expéditeur + référence (EIE Remi Tack)
- Adresses d'envoi (2 envois) :

Commune

Administration communale d'Estaimpuis
Rue de Berne, 4
7730 Estaimpuis

Demandeur

Remi Tack
A l'attention de M. N. Noppe
Rue des Tonneliers 3
7730 Estaimpuis



 Rekinger Mélanie

 +32 476 70 13 11

 melanie.rekinger@tauw.com

 www.tauw.com